



VOYAGE EN ARCHITECTURE

Les plus belles réussites de Suisse romande

Durant huit semaines, «L'Hebdo» vous fait visiter une vingtaine de réalisations, parmi les plus intéressantes et les plus récentes de la région. Une sélection opérée avec le concours de la Distinction romande d'architecture.

UNE SÉRIE RÉALISÉE PAR MIREILLE DESCOMBES



«Il faudrait des modes d'emploi pour les bâtiments»

PRIX En septembre sera remise pour la première fois la Distinction romande d'architecture. Rencontre avec deux des acteurs principaux de ce concours, organisé par la profession. *Propos recueillis par Mireille Descombes.*

La Suisse romande fourmille de nouvelles et étonnantes réalisations architecturales. Villas, immeubles, écoles ou bâtiments administratifs, ces objets qui méritent l'attention trop souvent nous échappent. Pendant huit semaines, *L'Hebdo* vous propose donc de partir à leur découverte. Une sélection présentée en partenariat avec la Distinction romande d'architecture (DRA), qui vient de révéler les trente projets nominés pour son prix, attribué pour la première fois cette année, le 6 septembre prochain. Conçue sous la direction de Matthieu Jaccard – par ailleurs commissaire de l'exposition qui accompagne la manifestation – la plaquette présentant ces projets sera alors distribuée avec notre magazine.

D'ici là, au fil des semaines, nous vous ferons visiter une vingtaine de réalisations choisies parmi les nominées. Séduisantes, intelligentes, ludiques, parfois fort discrètes, elles sont regroupées autour de thèmes essentiels du débat architectural contemporain. Séduit ou irrité, le public peut, lui aussi, attribuer son prix en votant sur le site www.architecture-romande.ch

Créée à l'initiative des associations professionnelles, des architectes cantonaux et de plusieurs villes, la Distinction romande d'architecture est une initiative importante et prometteuse. Elle entend valoriser la production architecturale contemporaine en Suisse romande, tout en sensibilisant le grand public à la qualité de l'environnement construit. Deux cent quatre-vingts projets, achevés entre 2000 et 2006, ont été soumis à la sagacité de son jury présidé par Harry Gugger, professeur à l'EPFL et partenaire du prestigieux bureau Herzog & de Meuron. Nous l'avons rencontré en compagnie de François Jolliet, architecte à Lausanne et président du comité de la DRA.

Vous avez choisi de récompenser des réalisations architecturales plutôt que leurs auteurs. Pourquoi?

François Jolliet Des réalisations, et des maîtres de l'ouvrage, c'est-à-dire leurs commanditaires. Pour un architecte, les conditions de travail sont en effet très importantes. Or elles sont

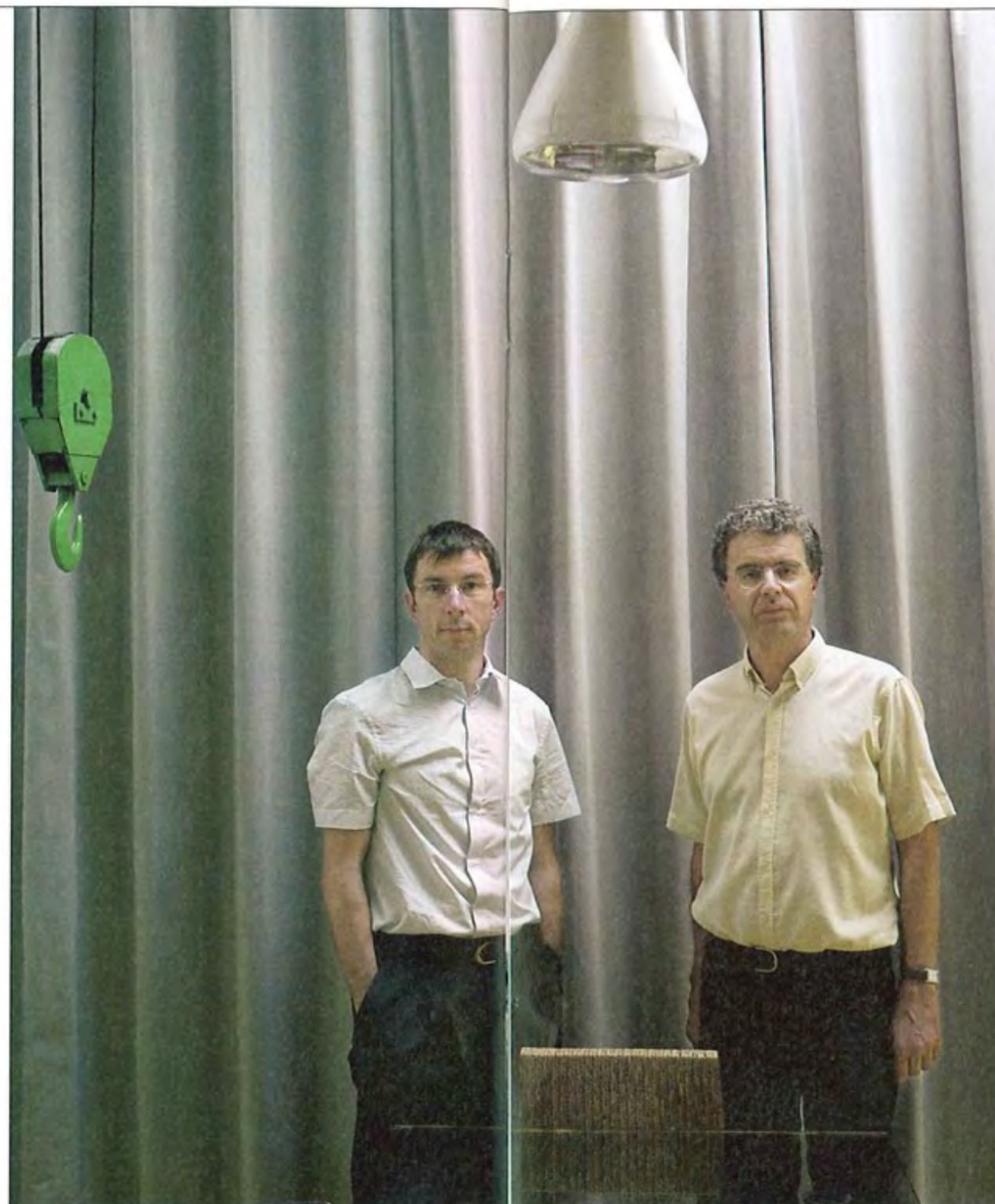
«Il était essentiel de rappeler que l'architecture n'est pas seulement le fait des architectes.»

François Jolliet, président du comité de la DRA.

créées par le maître de l'ouvrage. A nos yeux, il était donc essentiel de rappeler que l'architecture n'est pas seulement le fait des architectes, mais qu'elle s'inscrit dans un processus beaucoup plus large et inclut d'autres acteurs.

La Distinction d'architecture était vaudoise, elle devient romande. Peut-on, à partir des résultats de ce concours, parler d'une architecture romande?

Harry Gugger Je ne crois pas. La dernière fois que l'on a pu réellement distinguer une tendance spécifique en Suisse, c'était dans les années 80, au Tessin. L'architecture helvétique, en revanche, existe comme telle et peut se définir assez aisément. Sa particularité tient précisément au rôle et à la place du maître de l'ouvrage, au savoir-faire des entreprises, à la culture du concours, au poids de l'industrie et bien sûr à la qualité de l'éducation. Et tout cela se répercute dans l'esthétique, notamment



HARRY GUGGER et **FRANÇOIS JOLLIET** Respectivement présidents du jury et du comité de la Distinction romande d'architecture, les deux spécialistes soulignent la qualité des projets.

dans la précision et la justesse des moyens mis en œuvre.

FJ En Suisse, la mission de l'architecte est différente de celle qu'il a dans beaucoup d'autres pays. Ici, il s'occupe aussi de la direction des travaux, il est impliqué dans le chantier, les coûts, ce qui lui permet de bien contrôler la réalisation de ses projets. On lui fait confiance dans un domaine très large, ce qui implique aussi d'autres responsabilités.

Dans la première sélection du jury, l'habitat et notamment l'habitat individuel sont peu représentés. Comment l'expliquer?

HG Tout d'abord par le fait que, pour construire une villa, vous n'avez pas

forcément besoin d'un architecte. Il existe sur le marché toutes sortes de «choses» préfabriquées, disponibles sur catalogue. La personne qui fait appel à un architecte témoigne donc d'un intérêt et d'un engagement particuliers. Dans le domaine de l'habitat collectif, ensuite, il faut bien admettre que trop peu de maîtres d'ouvrage attachent de l'importance à la qualité de l'architecture. Résultat, dans la plupart des cas, c'est le désastre.

La situation est assez différente en Suisse alémanique...

FJ Oui, notamment parce qu'il y existe davantage de coopératives d'habitation. Parmi lesquelles beaucoup ont

pris l'habitude d'organiser des concours. La ville de Zurich, par exemple, a systématisé la mise en concurrence des projets pour ses propres bâtiments, comme pour ceux dont elle contrôle le foncier. La coopérative n'obtient alors son droit de superficie qu'à la condition d'organiser un concours.

HG Ce qui s'est passé ces dix dernières années à Zurich dans le domaine du logement collectif est réellement exceptionnel. Beaucoup de jeunes bureaux ont ainsi décroché leur premier mandat et les résultats sont superbes.

Les concours sont donc essentiels pour la qualité de l'architecture, comme pour la carrière, voire pour la survie, des jeunes architectes...

FJ Effectivement et ce n'est pas un hasard si, parmi les projets retenus par le jury, on trouve une forte proportion de bâtiments publics. Un marché où, précisément, la loi impose depuis 1997 la mise en concurrence des services, y compris ceux des architectes.

On parle aujourd'hui beaucoup d'économie d'énergie et de développement durable. Ces critères ont-ils influencé la sélection du jury?

HG Bien sûr, mais la durabilité ne se réduit pas à l'écologie et au développement durable. Il existe aussi une durabilité des formes et de l'architecture elle-même. Aujourd'hui, la vie d'un bâtiment devient de plus en plus courte, on ne construit plus pour cent ans. Quand on crée un bâtiment, on doit déjà réfléchir à sa transformation, voire à sa possible destruction. D'ailleurs, plusieurs des projets que nous avons sélectionnés sont des transformations.

Peut-on en conclure que, sous nos latitudes, l'architecte sera de plus en plus amené à transformer l'existant plutôt qu'à bâtir du neuf?

HG Mais tout est transformation! Même quand l'on construit dans un champ, on ne part pas de rien. Sans parler de toutes les réglementations dont il faut tenir compte aujourd'hui, qui influent notablement sur notre pratique. Personnellement, je ne fais donc pas de différence entre une construction neuve et une intervention sur un bâtiment existant. Parmi les projets envoyés à la Distinction romande, plusieurs concernent en outre des espaces du quo-

tidien dont les transformations passent quasiment inaperçues, qu'il s'agisse d'autoroutes ou de parkings. La présence des architectes dans le domaine des infrastructures est très importante, car elles occupent une place de plus en plus grande dans notre vie.

Autres bâtiments clés dans nos existences, les écoles sont fort bien représentées dans la sélection de la DRA. Croyez-vous à une vertu pédagogique de l'architecture?

HG Oui, bien sûr, mais elle ne suffit pas en elle-même. Et cela vaut aussi pour ses éventuels effets néfastes.

«Quand on crée un bâtiment, on doit déjà réfléchir à sa possible destruction.»

Harry Gugger, président du jury de la DRA

Après les affrontements entre supporters qui se sont déroulés au Stade Saint-Jacques de Bâle (réalisé par le bureau Herzog & de Meuron, nldr), on nous a interrogés sur la responsabilité de notre bâtiment dans ces événements. C'est sûr que le vandalisme ne résulte pas de l'architecture. Il est toutefois incontestable que l'architecture veut renforcer les émotions, émotions qui précisément occupent une place centrale dans la construction des stades. Pour revenir aux écoles, il est évident que l'espace possède une valeur propre et que, si l'on s'y sent à l'aise, c'est important pour l'enseignement.

Et l'architecte, apprend-il lui-même de son architecture? A-t-il encore le temps de suivre la vie de ses bâtiments, d'écouter ses usagers?

HG Si l'on n'a pas de temps pour cela, on n'est pas un architecte. Mais l'utilisateur doit aussi faire un effort pour apprivoiser la complexité de l'architecture. Dans le futur, j' imagine aussi qu'on pourrait réaliser des modes d'emploi pour les bâtiments. Pour que les gens comprennent comment les utiliser. On vous offre un manuel pour le moindre appareil, mais pas pour une maison. Or, bien qu'il fasse appel à un vécu très archaïque, le bon usage d'une maison est un savoir qui, lui aussi, doit être transmis. |